



COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARLUX

Séance du vendredi 10 mai 2019 à 20 heures 30
Salle du Conseil de la mairie

Présents : André ALARD, Michel LEMASSON, Odile COURONNE, Guy SAULIERE, Jean-Claude DELHORBE, Jean-Charles DAGÈS, Nadia GARRIGUE, Philippe ENTE, Jeannine CHARRIER, Marie-Laure FERBER

Absents : Jean-Luc LIEUBRAY, Sandrine NOIRET

Procurations : Virginie JARDEL à Jeannine CHARRIER, Michel GARNERO à Michel LEMASSON

Secrétaire de séance : Jeannine CHARRIER

1-Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal 15 avril 2019

► Approuvé à l'unanimité (correction: point 3 "affectation provisoires des résultats des CA / budget annexe assainissement, section investissement: remplacer le terme "déficit" par « excédent »).

Le Conseil désire la présence d'une secrétaire de mairie lors des réunions du Conseil municipal.

2- Comptes administratifs et comptes de gestion 2018 : commune, assainissement, locaux commerciaux

a) compte administratif du budget général de la commune

Section de fonctionnement :

Recettes réalisées : 781 259.03 €

Dépenses réalisées : 681 332.12 €

Soit un excédent de : 99 926.91 €

Reprise excédent 2017 : 187 185.20 €

Soit un résultat cumulé de : 287 112.11 €

Section d'investissement :

Recettes réalisées : 72 291.65 €

Dépenses réalisées : 195 170.35 €

Soit un déficit de : 122 878.70 €

excédent 2017: 47 372.18 €

Soit un résultat cumulé de : -75 506.52 €

Résultat de clôture 2018 : +211 605.59 € €

Restes à réaliser en dépenses : 148 864.00 €

Restes à réaliser en recettes : 77 000.00 €

b) compte administratif du budget annexe régie assainissement de la commune

Section de fonctionnement :

Recettes réalisées : 39 470.49 €

Dépenses réalisées : 45 028.09 €

Soit un déficit de : 5 557.60 €

Reprise excédent 2017: 8 529.15 €

Soit un résultat de clôture : 2 971.55€

Section d'investissement :

Recettes réalisées : 19 618.43 €

Dépenses réalisées : 7 911.01 €

Soit un excédent de : 11 707.42 €

Reprise excédent 2017: 7 497.57 €

Soit un résultat de clôture : 19 204.99 €

Restes à réaliser dépenses : 21 515.00 €

Résultat de clôture de l'exercice 2018: 22 176.54 €

c) compte administratif du budget annexe locaux commerciaux

Section de fonctionnement :

Recettes réalisées : 23 314.04 €

Dépenses réalisées : 14 544.82 €

Soit un excédent de : 8 769.22 €

Reprise excédent 2017: 12 929.66 €

Soit un résultat de clôture : 21 698.88 €

Section d'investissement :

Recettes réalisées : 157 169.00 €

Dépenses réalisées : 121 507.29 €

Soit un excédent de : 35 661.71 €

Reprise excédent 2017 : 434.69 €

Soit un résultat de clôture : 36 096.40 €

Résultat de clôture de l'exercice 2018: 57 795.28 €

d) compte de gestion du budget général de la commune.

Le compte de gestion du comptable appelle une observation car il fait apparaître une discordance aux comptes 1641 et 16441. commune:

prévisions BP 2018 compte 1641: 71 340 €, réalisé: 71 240.53 €

prévisions BP 2018 compte 16441 (remboursement emprunt relais): 100 000 €, réalisé: 100 000 € (mandats 316 - 317 - 647 et 776)

soit 171 240.53 euros pour les opérations liées à l'emprunt

Comptable du Trésor Public:

compte 1641: 151 240,53

compte 16441: 20 000 euros (mandat 776),

soit 171 240,53 euros pour les opérations liées à l'emprunt.

-Le montant total du chapitre 16 coïncide parfaitement au compte administratif et au compte de gestion soit 173 784,37 euros,

-Le compte de gestion du budget principal dressé pour l'exercice 2018 par le Comptable du Trésor public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve.

e) Le compte de gestion du budget annexe de la régie assainissement dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur-Percepteur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve.

f) Le compte de gestion du budget annexe des locaux commerciaux dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur-Percepteur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve.

3-Affectations définitives des résultats des comptes administratifs 2018 : budget commune, budgets annexes régie d'assainissement et locaux commerciaux

AFFECTATION DES RESULTATS 2018 – BUDGET COMMUNE

► Délibération

Affectation au budget général 2019, des résultats de l'exercice 2018:

- en Investissement Dépenses, au compte 001,
le solde d'exécution qui s'élève à 75 506.52 euros,
- en Investissement Recettes, au compte 1068,
l'excédent de fonctionnement capitalisé: 147 370.52 euros,
- en Fonctionnement Recettes, au compte 002,
affectation de 139 741.59 euros.

AFFECTATION DES RESULTATS 2018 – BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT

► Délibération

Affectation au budget annexe de la régie assainissement 2019, des résultats de l'exercice 2018:

- en Investissement Recettes, au compte 001, l'excédent d'investissement reporté qui s'élève à 19 204.99 euros,
- en Investissement Recettes, au compte 1068 « autres réserves », l'excédent d'investissement cumulé qui s'élève à 2 971.55 euros.

AFFECTATION DES RESULTATS 2018 – BUDGET ANNEXE LOCAUX COMMERCIAUX

► Délibération

Affectation au budget annexe LOCAUX COMMERCIAUX 2019, des résultats de l'exercice 2018:

- en Investissement Recettes, au compte 001, l'excédent d'investissement reporté qui s'élève à 36 096.40 euros,
- en Investissement Recettes, au compte 1068, excédent de fonctionnement capitalisé, affectation de 21 698.88 euros.

4-Emprunts 2019

Emprunt à réaliser pour opération multiple rural: 399 443 euros

Emprunt à réaliser pour opération travaux d'assainissement: 85 997 euros

soit au total 485 440 euros

5-Subventions aux associations

► Délibération

| Demandes de subvention 2019 / Association | Subvention en € |
|--|------------------------|
| Association AMICOLE (classe verte) | 1 200.00 |
| ANC AFN (anciens combattants) | 130.00 |
| ANCGVM (anciens combattants) | 30.00 |
| Canoë kayak club de Carlux | 200.00 |
| Althéa (ex APAJH PN) | 150.00 |
| GROUPEMENT EMPLOYEURS AGRICOLES | 100.00 |
| Prévention routière | 80.00 |
| ADIL | 130.00 |
| ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX | 100 .00 |

6-Travaux assainissement: attribution

Une consultation a été faite pour les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif à Lasfargues

Les offres ont été réceptionnées jusqu'au 2 mai 2019 à 12 heures.

Une entreprise a répondu .

La commission réunie le 10 mai 2019 a analysé l'offre.

Elle propose au conseil municipal de retenir l'offre du groupement solidaire Chaussée / Montastier pour un montant de 89 166,00 euros HT.

7-Emplois saisonniers

► Délibération embauche de 5 saisonniers pour l'été

8-Remboursement achat vêtements de travail agent technique

► Délibération pour rembourser ces frais au vu du ticket de caisse présenté soit 69.99 euros pour l'achat de chaussures au titre de « vêtements de travail »

9-Questions diverses

- Transport scolaire: nouvelles modalités participation pour le secondaire (collège et lycée) pour la catégorie des non ayant-droits (post-BAC, apprentis, BTS, et hors carte scolaire): tarif Conseil régional 195 euros, participation de la commune 50% soit 97.50 euros.

Transport scolaire écoles primaires: convention avec le SVS

Soit elle est maintenue 1 an de plus, soit elle est dénoncée maintenant ce qui amènerait à récupérer le temps du chauffeur (agent technique).

-Multiple rural

Lorsque la commune aura l'attribution des aides :

DETR : 102 500 €, Région : subvention probable de 40 000 €, puis Conseil départemental : montant inconnu, un emprunt sera effectué.

Les appels d'offres se feront ensuite.

L'ATD s'occupe du lancement pour la maîtrise d'oeuvre.

Des subventions sont en attente du Conseil départemental.

-Régularisation chemin rural à Lacoste

La propriété constituée par le lot de parcelles cadastrées section C n° 139-140-143-145-2227-2228-2229-2231-2232-2233-2238-2240-2234 à Lacoste fait l'objet d'une vente.

Elle est traversée par un chemin rural dont l'assise a été modifiée. Il apparaît que la procédure ne soit pas allée à terme.

Pour régulariser la situation, le notaire propose d'agir de la façon suivante:

-cession par la commune du chemin rural cadastré section C n°2234 au profit des consorts BRU moyennant le prix de cent euros (100 €); le chemin n'étant plus affecté à l'usage du public.

-acquisition par la commune des parcelles cadastrées section C 2227 et 2233 appartenant aux consorts Bru et qui constitue l'assiette du nouveau chemin rural; et ce depuis de nombreuses années, moyennant le prix de cent euros (100 €). Il précise que les frais d'acte seront entièrement supportés par les consorts Bru.

-Si le déclassement du chemin n'a pas eu lieu, il faudra procéder à une enquête publique préalable à l'aliénation de cette portion du domaine privé de la commune section C n°2234, au profit des consorts Bru moyennant le prix de cent euros (100 €) et en parallèle, acquisition par la commune des parcelles cadastrées section C 2227 et 2233 appartenant aux consorts Bru et qui constitue l'assiette du nouveau chemin rural

-Les frais d'acte seront supportés par les consorts BRU.

-Classement forteresse de Carlux

La commune a reçu l'accusé réception de la demande.

Programmation d'une visite pour présentation du dossier.

-L'ONF supprime des postes

Délibération pour appuyer les agents de l'ONF pour demander le maintien des postes.

-UDM 24

Formation des élus : les élus peuvent s'inscrire.

15-Permanence planning pour les élections européennes dimanche 26 mai :

| Horaires | Elus de permanence | | |
|-------------|----------------------|-----------------|-----------------|
| 8 h - 10 h | Michel LEMASSON | Janine CHARRIER | André ALARD |
| 10 h - 12 h | Jean-Claude DELHORBE | Philippe ENTE | Sandrine NOIRET |
| 12 h-14 h | Guy SAULIERE | Odile COURONNE | |
| 14 h - 16 h | Jean-Charles DAGES | Michel GARNERO | |
| 16 h -18 h | Michel LEMASSON | Janine CHARRIER | André ALARD |

A partir de 18 heures : Jean-Claude DELHORBE, Philippe ENTE, Michel LEMASSON, Janine CHARRIER, Jean-Charles DAGES, Odile COURONNE, André ALARD.

-Consommation de gaz à l'école

Il y a une très grande consommation de gaz à l'école (10 000 euros) malgré des travaux d'isolation.

Faire étude avec M. Delhorbe (fuite?) et prendre décision.

-Logement Epicerie

La cuisine est terminée. Peinture des portes garages et entrée à faire. Prise du compteur d'eau indépendant à faire. Rechercher futurs locataires. Travaux à voir (en été).

-Monument aux morts

Environnement devant chez M. Roussel à refaire (béton).

-Trous dans la route au Ponteil (M. Ente)

-Eglise

Devis étude technique : 4 200 €. Une demande d'aide est faite auprès de l'association "les Coccinelles".

-Prévoir sortie pour voir les statues de Notre-Dame de Paris.

-Concert Le Clos de Nougaro le 17 mai - Mélimel'Arts.

-Fauchage prévu à partir du 13 mai.

-Achat terrain:

M. Wolgarten souhaite échanger du terrain en bas et en haut derrière le cimetière (pour aggrandir le cimetière).
Prévoir analyse du sol.

-Affaire De Chazelles :

Délibération pour prendre les biens en tant que propriété des biens de la commune de Carlux. Lecture de la procédure de péril.

La séance est levée à 22 heures 15 minutes.